

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Vendredi 6 novembre 2020

Objet : Bail pour la buvette du domaine nordique au Col de Pierre Carrée

L'an deux mille vingt,

Le 6 novembre à 18 h 30,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Inès NAVILLOD

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Sabine TOUNA, Kader KHADRAOUI

Etaient excusés : Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTEX, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Rozenn DURAND, Gwenaël RUAU

Inès NAVILLOD a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 27/10/2020

Présents : 6

Date d'affichage : 28/10/2020

Votants : 6

Votes pour : 6

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Afin d'améliorer l'accueil des clients du domaine nordique du Col de Pierre Carrée, une buvette a été installée au départ des activités nordiques. Afin de gérer cette buvette, un projet de bail de courte durée a été rédigé. M. Thierry PERCET a fait acte de candidature.

Le Comité Syndical, après avoir pris connaissance du dossier, et en avoir délibéré à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** le projet de bail pour la gestion de la buvette du Col.
- ✓ **Valide** la candidature de M. Thierry PERCET.
- ✓ **Autorise** Monsieur le Président à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Pour copie conforme au registre

Le Président, M. Johann RAVAILLER

